

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 11 AVRIL 2016

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,
M Didier CASTERES donne pouvoir à M. David CORBIN,
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. André VIGNOT,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. André LABARTHE,
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.

❧❧❧

3c - AFFECTATION DES RESULTATS 2015 – ASSAINISSEMENT

Monsieur André LABARTHE expose que le Budget de l'Assainissement a dégagé, en 2015, un excédent d'investissement de 31 874,13 € et un excédent d'exploitation de 756 464, 75 €.

La totalité de l'excédent d'exploitation est affectée en recettes d'investissement du Budget 2016 (compte 1068) pour couvrir les besoins de financement constatés après intégration des restes à réaliser et financer les investissements 2016.

L'excédent d'investissement est reporté au 001.

Oùï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les affectations de résultats de l'exercice 2015 du Budget de l'Assainissement telles que définies ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 11 avril 2016.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 15/04/2016



LE MAIRE,


Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 15/04/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/04/2016